

Québec, le 26 avril 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 17 mars 2016, le député de Saint-Jean inscrivait au feuillet des questions concernant les laboratoires de l'Hôpital du Haut-Richelieu et le projet Optilab.

La première question vise à savoir comment nous allons procéder pour donner suite à l'étude de faisabilité. Mentionnons d'entrée de jeu que cette étude, contrairement à ce qui est entendu dans la question, n'a pas été réalisée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), mais bien par l'établissement concerné, soit le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Montérégie-Centre. Pour ce qui est des suites à donner, le MSSS entend s'y appliquer par étapes. Il fallait d'abord répondre à l'impératif de la reprise des travaux du nouveau laboratoire, y compris en ce qui concerne les équipements. Une fois ceci réglé, les autres étapes du dossier sont examinées dans une perspective incluant la préparation des installations de l'Hôpital Charles-Le Moyne, qui devient une priorité.

Ce laboratoire n'a actuellement pas la capacité technique d'absorber entièrement la charge qui est associée à son rôle de serveur pour l'ensemble de la Montérégie, surtout en ce qui concerne la biochimie et l'hématologie. Des adaptations sont requises, auxquelles nous avons la ferme intention de donner suite. La suggestion de partager la charge entre les deux installations du CISSS nous éloigne de l'optimisation souhaitée. Nous ne suivrons pas cette piste.

... 2

La question du système d'information du laboratoire est présentement à l'étude. Il est trop tôt pour déterminer le budget nécessaire, mais nous sommes convaincus qu'en comparaison du statu quo, des économies peuvent être réalisées à moyen terme à cet égard.

En ce qui concerne le transport des échantillons, l'étude de faisabilité mentionnée précédemment présentait un scénario d'optimisation qui sera considéré très sérieusement.

Outre le nouveau laboratoire, dont les dimensions sont revues à la baisse, il est prévu d'aménager au troisième étage de l'agrandissement, le secteur de la Prévention et contrôle des infections (PCI) de l'hôpital. Par ailleurs, l'établissement évalue également l'opportunité d'utiliser le reste des espaces pour aménager le nouveau Centre mère-enfant. Ces fonctions, incluant le nouveau laboratoire, utiliseraient la majorité des espaces libres du troisième étage. En ce qui concerne les coûts associés à l'arrêt du projet, à l'aménagement d'un laboratoire associé et à l'aménagement des espaces résiduels, nous serons en mesure de les connaître lorsque les estimations plus précises seront réalisées par la Société québécoise des infrastructures. L'objectif est de demeurer à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire globale autorisée par le gouvernement en septembre 2013.

Pour ce qui est de votre préoccupation concernant la qualité des soins, je vous assure qu'elle sera au rendez-vous, et ceci autant en ce qui concerne la biologie médicale, que dans les autres secteurs qui bénéficieront des économies découlant de l'optimisation des laboratoires.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaétan Barrette', written over a horizontal line.

Gaétan Barrette